

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2018-2023

Syndicat du Val de Loir



Bilan de l'année 2 - 2019



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

SOMMAIRE

1. Introduction	p.3
2. Note de synthèse de l'avancement du programme	p.5
3. Ajustement du programme	p.8
Fiches de suivi des actions :	p.9
Thématique A : améliorer le taux de valorisation matière et organique des déchets	p.9
Thématique B : agir sur les déchets des producteurs importants	p.24
Thématique C : sensibiliser les usagers à la prévention des déchets	p.32

1. Introduction

La **prévention des déchets** consiste à développer, en amont de leur gestion, des actions visant à éviter, réduire, voire retarder leur apparition, limiter leur nocivité et faciliter leur traitement, à chaque phase du cycle de vie des produits : de la conception jusqu'à la consommation en passant par la production et la vente.

Contexte :

Depuis le Grenelle de l'Environnement (lois de 2009 et 2010), la France s'est dotée d'une forte politique de gestion des déchets en fixant la prévention comme prioritaire.

Pour mettre en œuvre les engagements du Grenelle, le Syndicat du val de Loir a établi en décembre 2010, en partenariat avec l'ADEME, un **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** d'une durée de 5 ans indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre. Ce programme s'est achevé en décembre 2015.

En termes de résultats sur la période 2010-2015, et grâce aux actions développées durant ces 5 années, la production d'ordures ménagères résiduelle a diminué de 38%, la quantité de déchets recyclable a augmenté de plus de 50%. Les objectifs visés par l'ADEME ont donc été largement atteints.

Fin 2014, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a fixé de nouveaux objectifs en matière de prévention des déchets.

De plus, La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a renforcé la priorité donnée à la prévention de la production de déchets dans les actions à mener pour favoriser la transition vers une économie circulaire (faire plus et mieux avec moins) et non plus « linéaire » (reposant sur le principe : produire - consommer - jeter).

D'autre part, suite au décret n°2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés, les programmes sont devenus obligatoires et doivent être révisés dans un délai de 3 ans s'ils ont été adoptés avant le 14 septembre 2015.

Il a donc été décidé d'élaborer un nouveau programme local de prévention (adoption par délibération au comité syndical du 12 décembre 2017).

Celui-ci répond aux nouveaux objectifs à atteindre, fixés notamment par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte ; à savoir :

① PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DECHETS

- **Réduction de 10 % des déchets ménagers et assimilés** (ordures ménagères résiduelles + déchets recyclables + déchets issus des déchèteries) par habitant en 2020 par rapport à 2010 et réduction des quantités de déchets d'activités économiques produites, notamment dans le secteur du bâtiment ;

- Pour les collectivités, **réduction de 30 % de la consommation de papiers bureautiques d'ici 2020**, et **utilisation d'au moins 40 % de papier recyclé** d'ici 2020 pour les produits papetiers et les imprimés.

② DÉVELOPPEMENT DE LA RÉUTILISATION ET DU RÉEMPLOI

③ VALORISATION MATIÈRE

- **Valorisation**, notamment organique, à l'horizon 2020, **de 55 % des déchets non dangereux non inertes** et réduction de 30 % du flux de ces déchets admis en stockage (50% en 2025) ;
- **Tri à la source des déchets organiques** : en 2025, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ces bio déchets dans les ordures ménagères résiduelles ;
- **Généralisation de la tarification incitative** (objectif : 15 millions d'habitants couverts en 2020, 25 millions en 2025).

④ RECYCLAGE

- **Etendre** progressivement **les consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques** avant 2022.

⑤ VALORISATION ÉNERGETIQUE des déchets qui ne peuvent être ni recyclés ni valorisés sous forme de matière.

Conformément au décret, un bilan annuel de ce programme et une évaluation à l'issue des 6 ans d'actions doivent être présentés au comité consultatif d'élaboration et de suivi du programme local de prévention ainsi qu'au comité syndical.

Les bilans annuels sont ensuite mis à la disposition du public.

Ainsi, vous trouverez ci-après une note de synthèse de l'avancement du programme ainsi que les fiches de suivi pour chaque action initialement prévue dans le planning de réalisation.

Rappel Evolution du périmètre du territoire

Depuis janvier 2018, le syndicat ne compte plus que 32 communes au lieu de 35 suite au départ de 3 d'entre elles vers d'autres collectivités.

Ainsi dans ce bilan, les données chiffrées relatives aux déchèteries (tonnages, fréquentation), correspondront à un territoire de 35 communes.

Les données relatives aux tonnages d'ordures ménagères, de déchets recyclables, la remise de composteurs, de stop-pub ainsi que les indicateurs d'impacts seront rapportées aux 32 communes toujours présentes en 2018.

2. Note de synthèse de l'avancement du programme

Le nouveau programme de prévention des déchets du Syndicat a été validé le 12 décembre 2017. Durant la 2^{ème} année du programme, quelques actions déjà en place lors du précédent programme se sont poursuivies. Certaines autres ont pu voir le jour grâce à l'accueil d'une personne en service civique.

Cette note a pour but de relater, pour chaque action prévue au planning pour la 2^{ème} année, les avancées, les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter les années suivantes.



Thématique A : améliorer le taux de valorisation matière et organique des déchets

Le syndicat souhaite poursuivre l'action de compostage individuel avec les particuliers en maisons pavillonnaires et l'étendre à l'habitat collectif (compostage partagé).

Il souhaite également développer cette pratique au sein des établissements gros producteurs de biodéchets volontaires.

Cette valorisation organique permettra une diminution du tonnage d'ordures ménagères à traiter.



En ce qui concerne l'action n°A.1, **Développer le compostage individuel**

	<ul style="list-style-type: none">• Le syndicat communique très régulièrement sur la valorisation des biodéchets par la pratique du compostage (article de presse, interview radio)• Le syndicat remet régulièrement des composteurs aux usagers (96 en 2019)• Une enquête de satisfaction a été réalisée. Elle a mis en évidence le fait que les usagers pratiquant le compostage souhaiteraient obtenir des trucs et astuces pour améliorer la qualité de leur compostage. Des fiches-méthodes ont donc été élaborées et mises en ligne sur le site internet du Syndicat.
	<ul style="list-style-type: none">• Par manque de temps, le guide sur les bonnes pratiques n'a pu être réalisé, ni l'organisation d'une journée sur le jardinage écologique.

En ce qui concerne l'action n°A.2, **Développer le compostage collectif**



Cette action débutée en 2012 n'a pas été développée au cours de l'année 2019. Seuls quelques sites potentiels pour l'installation de nouveaux composteurs collectifs ont été recherchés.

En ce qui concerne l'action n°A.3, **Promouvoir le compostage de proximité auprès des gros producteurs de biodéchets**



	<ul style="list-style-type: none">• Lors des rencontres avec les collectivités pour établir un diagnostic déchets, l'idée de mettre en place un composteur pour palier au gaspillage alimentaire a été évoqué.
	<ul style="list-style-type: none">• Par manque de temps, aucune présentation du compostage n'a été réalisée auprès des établissements et des collectivités.

Par ailleurs, le syndicat constate encore un taux de refus élevé (plus de 20%). Il est donc important de poursuivre la communication sur le tri sélectif auprès de tous les publics.

En ce qui concerne l'action n°A.4, **Relancer la communication sur le tri sélectif**

	<ul style="list-style-type: none">• Le syndicat communique régulièrement sur les consignes de tri (interview radio, journal Objectif Environnement, alerte info).• 1 seule visite du centre de tri a été réalisée dans l'année.• Chaque mois, des caractérisations des déchets recyclables ont été effectuées• Des contrôles des bacs avant le passage du camion de collecte, des suivis de collecte et l'information des usagers en porte-à-porte ont été réalisés sur plusieurs mois.
	<ul style="list-style-type: none">• Par manque de temps, très peu d'animations sur le tri des déchets en milieu scolaire ont pas été réalisées.

En ce qui concerne l'action n°A.5, **Etendre les consignes de tri à tous les plastiques**


	<ul style="list-style-type: none">• L'extension des consignes de tri à tous les plastiques étant effective à compter de janvier 2020, un dossier d'appel à projet pour candidater a été réalisé et validé par CITEO en juin 2019.• Des informations sur ces nouvelles consignes de tri ont été diffusées courant décembre (courrier envoyé aux habitants, article dans la presse locale et dans les bulletins communaux, interview radio, Objectif Environnement de déc. consacré à ces changements)
	<ul style="list-style-type: none">• Problème de diffusion du courrier par la Poste conduisant à un manque d'information pour certains usagers.

Thématique B : agir sur les déchets des producteurs importants

De nombreux établissements privés et publics utilisent le service de collecte des déchets du syndicat ainsi que les déchèteries. Les tonnages ainsi collectés sont pris en compte dans les quantités de Déchets Ménagers et Assimilés.


La diminution de la production d'ordures ménagères de ces établissements est donc également nécessaire.


En ce qui concerne l'action n°B.1, **Développer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements gros producteurs de biodéchets**

	<ul style="list-style-type: none">• Cette action était couplée à celle portant sur la mise en place d'un compostage de proximité auprès des gros producteurs (action A.3). Or, par manque de temps, ces 2 actions n'ont pu être réalisées.
---	--

En ce qui concerne l'action n°B.2, **Sensibiliser les professionnels à l'éco-exemplarité** Cette action n'a pas été mise en place.

En ce qui concerne l'action n°B.3, **Mobiliser les administrations et les collectivités**

	<ul style="list-style-type: none">• Un diagnostic-déchets a été réalisé dans 13 communes :<ul style="list-style-type: none">○ état des lieux de la production de déchets de la commune, des équipements dont elle dispose,○ problèmes rencontrés en terme de gestion des déchets,○ outils de communication utilisés, actions de prévention déjà en place• Puis des solutions ont été proposées (ex : modifier le nombre et/ou le volume des bacs, remise d'affiches sur les consignes de tri...)
---	---



	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bilan de ces diagnostics n'a été présenté à l'ensemble des communes.
---	--

Thématique C : sensibiliser les usagers à la prévention des déchets



Si l'on souhaite voir diminuer le tonnage d'ordures ménagères à traiter, augmenter le tonnage de déchets recyclables, il est essentiel de faire réfléchir les habitants sur leurs comportements lors de l'achat d'un produit ou lors de son abandon, leur faire acquérir une logique de consommation sobre et responsable.

Il s'agit ainsi de tendre vers une économie circulaire : faire plus et mieux avec moins.



En ce qui concerne l'action n°C.1, **Proposer des ateliers/animations en lien avec la réduction des déchets**

	<ul style="list-style-type: none"> Des thématiques relatives à la prévention des déchets ont fait l'objet d'articles dans l'Objectif Environnement ainsi que lors d'interview radio.
	<ul style="list-style-type: none"> Par manque de temps, aucune tenue de stand ou d'atelier n'a été mise en place.



En ce qui concerne l'action n°C.2, **Réduire la publicité imprimée**

	<ul style="list-style-type: none"> Le syndicat a poursuivi la distribution des autocollants « stop-pub » auprès des usagers. (107 en 2019).
	<ul style="list-style-type: none"> Une enquête de satisfaction a été lancée mais le peu de retours reçus ne nous a pas permis d'en tirer des résultats exploitables.

En ce qui concerne l'action n°C.3, **Sensibiliser au broyage et au paillage des déchets verts**

	<ul style="list-style-type: none"> Le syndicat a renouvelé les contrats de prestation de broyage des déchets verts en déchèteries avec les 2 chantiers d'insertion du territoire. Le syndicat communique à chaque nouvelle période de broyage en déchèterie
	<ul style="list-style-type: none"> En raison d'un manque de matière à broyer et d'une panne importante du broyeur, 15 demi-journées de broyage ont dû être annulées Par manque de temps, le guide sur le jardinage n'a pu être réalisé.

En ce qui concerne l'action n°C.4, **Développer le réemploi, le don et la réparation**

	<ul style="list-style-type: none">• Le syndicat communique régulièrement sur la benne réemploi, les DEEE et sur le tri des textiles• Les tonnages déposés dans ces bennes, notamment dans la benne eco-mobilier permettent des bénéfices environnementaux et économiques (diminution des coûts de traitement).• L'état du parc des conteneurs textile a été vérifié : conteneur et visuels en bon état.
	<ul style="list-style-type: none">• Aucun atelier réparation n'a été mis en place

CONCLUSION

Grâce à la présence d'un agent dédié au programme de prévention, de nouvelles actions ont pu voir le jour (ex : diagnostic déchets auprès des communes). Mais d'autres, malheureusement n'ont encore pu se mettre en place.

Durant les années à venir, le syndicat devra tout mettre en œuvre pour que la majorité des actions du programme soient réalisées d'ici à 2023.

Thématique A :

**AMELIORER LE TAUX DE VALORISATION
MATIERE ET ORGANIQUE DES DECHETS**

- Action n°A.1 : Développer le compostage individuel

Flux concernés : les biodéchets / les déchets verts

Action en cours

débutée en 2007

Action projetée

Action réalisée

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le syndicat souhaite poursuivre la mise à disposition de composteurs individuels. En 2017, le taux d'équipement des foyers a atteint 16,63% (3 099 composteurs distribués)

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : inciter les habitants à valoriser leurs biodéchets en les compostant et les soutenir techniquement au quotidien

Objectif d'impacts : doter 20% des maisons individuelles du territoire d'ici à 2023

Objectif d'activités :

- animer des réunions/ateliers/débats autour du compostage et plus largement du jardinage
- créer un guide des bonnes pratiques (compostage, broyage, jardinage au naturel...)
- communiquer sur le compostage en permanence
- distribuer 570 composteurs d'ici 2023

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat a :

- continué la distribution de composteurs individuels et la communication sur les atouts du compostage par le biais de son journal, de son site internet et d'interview radio
- réalisé une enquête de satisfaction

Durant les années suivantes, le syndicat projette :

- de réaliser une enquête de satisfaction
- d'organiser une journée du jardinage écologique
- de réaliser un guide des bonnes pratiques et des animations/ateliers sur le compostage

INDICATEURS D'ACTIVITÉS ET D IMPACT

Indicateur de moyens

Indicateur :	Coût de l'achat des composteurs par le Syndicat (incluant les guides et les bioseaux)						Unité :	en € TTC
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Objectif	5125	5125	5125	5125	5125	5125		
Résultat	3318							

Indicateurs de réalisation

Indicateur :	Nombre total de composteurs distribués						Unité :	Nbre/cumulé
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Objectif	95	190	285	380	475	570		
Résultat	59	155						

Indicateurs de changement de comportements

Indicateur : **Proportion des personnes ayant un composteur déclarant composter** Unité : %

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	50		55		60	
Résultats	non connu	Non connu				

Indicateurs de flux de déchets évités

Indicateur : **Quantité de déchets organiques évités*** Unité : Tonne cumulée

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	6.7	13.4	20.1	26.8	33.5	40.2
Résultats	4.2	10.9				

**calcul de l'objectif d'évitement :*

59 composteurs distribués

Taille moyenne d'un foyer : 2,4 personnes

Donnée du Syndicat : 30kg/hab /an de déchets fermentescibles compostables

⇒ $(59 \times 0.98) \times 2,4 \times 30 = 4\ 163$ kg soit un peu plus de 4 tonnes/an

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Mise à disposition des composteurs (2 tailles 320L et 800L)	Action continue depuis 2007	Fait	20€ le 320L 40€ le 800L
Communiquer sur la mise à disposition des composteurs	Action continue depuis 2007	Fait	Via différents supports : presse, journaux communaux et communautaires, radio, sites internet, totem...
Réaliser une enquête de satisfaction	1 ^{er} trimestre 2018 puis tous les 2 ans	Fait	Retour des personnes disposant d'un composteur : ils pratiquent régulièrement le compostage mais sont en demande de trucs et astuces pour mieux faire
Créer un guide des bonnes pratiques (jardinage et compostage) (lien avec l'action C.1)	2018	Non réalisé	
Organiser une journée du jardinage écologique (compostage, broyage...) lien avec l'action C.1	2018	Non réalisé	
Réaliser des animations/ateliers sur le compostage	2019	Non réalisé	

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : soutien technique et matériel (documents de communication)</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations, distribution des supports, communication sur les événements</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion des informations concernant les animations organisées</i>				
Gardiens de déchèterie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : communication sur la mise à disposition de composteurs aux usagers</i>				
Associations de jardinage (ex : jardinier sarthois)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : Partage des connaissances pour enrichir la pratique, organiser les animations et rédiger le guide</i>				
Grandes surfaces et commerces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : Mise à disposition d'un emplacement pour le stand ou pour une animation et relais de la communication</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Information des habitants	Journaux communaux et communautaires, journal du syndicat, presse, radio, internet, stand en déchèterie	presse, journal du Syndicat
Partenaires pour les animations	Réunions du groupe de travail, rendez-vous, entretien téléphonique, courrier	presse, site internet du Syndicat, journal du Syndicat, bulletins communaux, magazines communautaires, blog...

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

- Action n°A.2 : Développer le compostage collectif

Flux concerné : les biodéchets

Action en cours
débutée en 2012

Action projetée

Action réalisée

DESCRIPTEUR DE L'ACTION

Pour la 2^{ème} année du programme et les années suivantes, le syndicat souhaite développer cette action en installant d'autres composteurs en pied d'immeubles et dans des quartiers et en formant des volontaires pour gérer les sites.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : développer le compostage en pied d'immeuble ou dans un quartier pour donner la possibilité aux occupants de réduire leurs ordures ménagères résiduelles.

Objectif d'impacts : installer un « point compostage » dans 20% des habitats collectifs et/ou des zones pavillonnaires

Objectif d'activités :

- présenter aux bailleurs présents sur le syndicat les résultats obtenus sur le site expérimental
- recruter sur des futurs sites d'installation de composteurs collectifs des foyers volontaires pour composter et peser leurs déchets
- former ces foyers
- suivre régulièrement le compostage collectif

INDICATEURS D'ACTIVITÉS ET D'IMPACT

Indicateur de moyens

Indicateur :	Temps mobilisé			Unité :	Equivalent temps plein (ETP)	
	2018	2019	2020		2021	2022
Objectif	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Résultat	0.05*	0				

**correspond au temps passé pour la réalisation d'un panneau informatif et pour la tenue d'un stand au cours de la semaine du compostage de proximité*

Indicateur de moyens

Indicateur :	Moyen financier			Unité :	en €	
	2018	2019	2020		2021	2022
Objectif		300*		300*		
Résultat	Réalisation d'un panneau : 114€ TTC	Aucune dépense				

**calcul des moyens financier nécessaires :*

Le montant indiqué correspond à la mise à disposition par le syndicat d'un composteur de 800 litres par site ainsi que des frais liés à la communication (tracts, panneau d'information)

Indicateur de réalisation

Indicateur :	Nombre de collectifs équipés d'un « point compostage »					Unité :	Collectif cumulé
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Objectif		2		4			
Résultat	-	-					

Indicateurs de participation

Indicateur :	% des foyers participant dans chaque collectif					Unité :	%
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Objectif		20	25	35	35	40	
Résultats	-	-					

Indicateurs de flux de déchets évités

Indicateur :	Quantité de déchets organiques évités		Unité :	Tonne/cumulée		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	-	0.6	0.75	2.45	2.45	2.8
Résultats	-	-				

* *Pour le calcul de l'évitement, il faudra prendre en compte le fait qu'il y a environ 30kg de biodéchets/foyer/an collectés en habitat collectif*

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Rencontre avec les bailleurs pour proposer la mise en place de composteurs en pied d'immeuble (si possible 2 sites)	2019	Non fait	<u>Pour les immeubles</u> : minimum 15 foyers dans l'immeuble, 6m ² d'espaces verts et un espace éloigné des fenêtres
Analyse de terrain, secteur pour choisir des lieux d'implantations de composteurs	2021	Non fait	<u>Pour les zones pavillonnaires</u> : minimum 20 foyers, espace vert commun et bien situé
Validation du choix par les élus, le maire de la commune choisie et le bailleur social/syndic dans le cas d'un immeuble	1 ^{er} trimestre 2019 et 2021	Non fait	
Recensement des volontaires pour tester le compostage et peser leurs déchets	1 ^{er} trimestre 2019 et 2021	Non fait	Courrier ou porte-à-porte
Si 5 foyers volontaires par site, validation du projet par les élus	1 ^{er} trimestre 2019 et 2021	Non fait	
Formation des volontaires	1 ^{er} trimestre 2019 et 2021	Non fait	Formation au compostage et rappel des consignes de tri

Choix d'un référent par site	1 ^{er} trimestre 2019 et 2021	Non fait	Le référent aura pour rôle de répondre aux questions de ses voisins, d'assurer la propreté du site et de faire le lien avec le Syndicat
Installation du composteur	1 ^{er} trimestre 2019 et 2021	Non fait	
Réalisation d'un premier bilan après 3 mois de fonctionnement	Juin 2019 et 2021	Non fait	Résoudre les problèmes rencontrés, mesurer les déchets évités...
Valorisation des résultats	Sept 2019 et 2021	Non fait	Pour pouvoir réitérer l'opération, nécessité de montrer la réussite du projet
Pour l'habitat collectif, réitérer l'expérience avec 2 nouveaux sites	2021	Non fait	

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : soutien technique et matériel (document de communication)</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion des informations concernant l'action</i>				
Bailleurs sociaux ou syndics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : mise à disposition d'un espace pour mettre en place un composteur, communication auprès des habitants</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
bailleurs sociaux/syndics	Courrier, groupe de travail, réunions d'information...	Presse, site internet, journaux...
volontaires	Courrier ou démarchage en porte-à-porte	Presse, journaux, bulletins municipaux, sites internet...

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Participer à la semaine de compostage de proximité en espérant avoir plus d'habitants présents

Nous ne referions pas :

- Action n°A.3 : Promouvoir le compostage de proximité auprès des gros producteurs de biodéchets

Flux concernés : les biodéchets

Action en cours

Action projetée

Action réalisée

Début prévu courant 2018

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le syndicat souhaite proposer une solution de compostage aux gros producteurs de biodéchets (action couplée à la lutte contre le gaspillage alimentaire, B.1).

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : aider à la gestion de proximité des biodéchets par le compostage sur site de tous les déchets de cuisine et de cantine.

Cette action sera couplée à une action de sensibilisation au gaspillage alimentaire pour réduire les déchets à la source.

Objectif d'impacts : diminuer le tonnage d'ordures ménagères à traiter et éventuellement le montant de la REOM

Objectif d'activités :

- présenter aux établissements et collectivités les expériences de compostage déjà mises en place dans les collèges / campings du syndicat.
- Accompagner les établissements volontaires dans cette démarche

Les établissements déjà engagés dans des démarches de développement durable et volontaires pour un accompagnement seront prioritairement retenus pour cette action.

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat n'a pas eu le temps de mettre en place les actions initialement prévues au planning.

Elles seront reconduites durant les prochaines années.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS ET D'IMPACT

Indicateur de moyens

Indicateur :	Temps mobilisé			Unité :		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	0.10	0.15	0.05	0.05	0.05	0.05
Résultat	0	0				

Indicateur de participation

Indicateur :	Nombre de porteurs de projets accompagnés			Unité : Nbre/an		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	-	2	1	2	1	-
Résultat	-	-				

Indicateurs de flux de déchets évités

Indicateur : **Quantité de déchets organiques évités** Unité : Tonne/cumulée

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	-					
Résultats						

* *Pour le calcul de l'évitement, l'objectif étant de diminuer la part organique des ordures ménagères collectées, il n'est pas estimable avant d'avoir établi des mesures quantitatives et qualitatives des déchets produits avant toute installation d'un composteur dans un établissement.*

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Présenter aux établissements et collectivités les expériences de compostage mises en place au collège / camping du syndicat	septembre 2018	Non fait	Seulement retour d'expérience du collège de Pontvallain
Retenir 2 établissements pour le projet	dernier trimestre 2018	Non fait	Il sera essentiel que l'établissement nomme un référent pour assurer un bon suivi de l'opération
Faire une mesure de la production de déchets en amont	janvier 2019	Non fait	
Prévoir une réunion d'information lors de l'installation du composteur	janvier 2019	Non fait	
Réalisation d'un premier bilan après 3 mois de fonctionnement	avril 2019	Non fait	Résoudre les problèmes rencontrés, mesurer les déchets évités...
Valoriser les 1 ^{er} résultats obtenus	mai 2019	Non fait	Journal du syndicat
Accompagner les établissements pendant les 9 premiers mois d'installation	1 ^{er} semestre 2019	Non fait	
Valoriser les résultats	sept 2019	Non fait	Pour pouvoir réitérer l'opération, nécessité de montrer la réussite du projet
Réitérer l'expérience avec de nouveaux sites les années suivantes	2020 à 2023	Non fait	

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : soutien technique et matériel (document de communication)</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion des informations concernant l'action</i>				
Etablissements publics ou privés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : mise à disposition d'un espace pour mettre en place un composteur, communication auprès des élèves/personnels/résidents/touristes</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Etablissements publics ou privés	Courrier, réunions d'information...	Presse, site internet, journaux...

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

- Action n°A.4 : Relancer la communication sur le tri sélectif

Flux concerné : déchets recyclables

Action en cours

Action projetée

Action réalisée

Début prévu en 2018

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le syndicat du val de loir souhaite relancer l'information sous toutes ses formes auprès des habitants sur les consignes de tri.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : permettre à tous les habitants de connaître les consignes de tri du territoire.

Objectif d'impacts :

- diminuer le tonnage d'ordures ménagères à traiter
- diminuer le taux de refus des emballages recyclables
- augmenter la quantité d'emballages et papiers collectés

Objectif d'activités :

- Faire des contrôles de bacs avant la collecte
- Informer au porte-à-porte les usagers lors du constat d'erreur de tri
- Proposer l'augmentation du volume du bac de tri quand cela semble nécessaire (collecte bi-mensuelle)
- Effectuer des caractérisations des OM et des emballages recyclables
- Faire du suivi de collecte
- Continuer la communication écrite sur les consignes de tri, proposer des visites du centre de tri et mettre en place des animations scolaires, ou auprès d'organismes et associations

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat a :

- continué à faire des caractérisations sur les emballages recyclables
- communiqué régulièrement sur les consignes de tri
- proposé aux usagers des visites du centre de tri
- réalisé des contrôles de bacs avant le passage du camion de collecte, des suivis de collecte
- informé les usagers en porte-à-porte lors du constat d'une erreur de tr

Durant les années suivantes, le syndicat projette :

- de faire des caractérisations des OM

INDICATEURS D'ACTIVITÉS ET D'IMPACT

Indicateur de moyens

Indicateur :	Temps mobilisé			Unité :	Equivalent temps plein (ETP)	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	0.5	0.5	0.35	0.25	0.25	0.15
Résultat	0.5	0.7				

Indicateur :	Dépenses liées à la réalisation d'outils de communication			Unité : en € TTC		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	6500	9000**	7500	7500	7500	7500
Résultat	Moitié du OE de mars, 1/8 des OE de juillet, oct et dec : 5757.51€ Impression guide de tri ; 554.40€ TOTAL : 6311.91€*	1/8 des OE de mars et juillet, OE de dec : 1866.56€ Impression nouveau guide de tri ; 412.5€ Impression d'un courrier d'information : 2857.5€ TOTAL : 5136.56€*				

* Concernant les journaux Objectif Environnement (OE) le montant ne prend en compte que la conception des pages liées aux consignes de tri et l'impression de l'ensemble des exemplaires sur les 32 communes

** Ce montant inclue les dépenses liées à l'extension des consignes de tri (action A.5)

Indicateur de participation

Indicateur :	Nb de foyers rencontrés pour expliquer les consignes de tri			Unité : Nbre/an		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	200	250	200	100	100	100
Résultat	0	100				

Indicateur de participation

Indicateur :	Nb de visites du centre de tri			Unité : Nbre/an		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	2	2	2	2	2	2
Résultat	3	1				

Indicateur de participation

Indicateur :	Nb d'animations en milieu scolaire			Unité : Nbre/an		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	5	5	5	5	5	5
Résultat	5*	1				

* 5 classes rencontrées sur 2 écoles

Indicateurs de flux de déchets évités

Indicateur :	Taux de refus des déchets recyclables			Unité : en %		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	23	20	19	19	19	19
Résultats	20.9	23,6%				

Ce taux correspond à la moyenne des 18 caractérisations réalisées chaque année

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Organiser des contrôles de bacs avant le passage du camion de collecte et des suivis de collecte	A partir du 2 ^{ème} trimestre 2018	Fait	Pour pouvoir évaluer le taux de présentation des bacs, le taux de remplissage des bacs de tri, les éventuelles erreurs de tri
Informers au porte-à-porte les usagers lors du constat d'erreur de tri	A partir du 2 ^{ème} trimestre 2018	Fait	En cas d'erreur de tri, rencontre avec l'usager si présent ou envoi d'un courrier
Proposer à l'usager l'augmentation du volume du bac de tri quand cela semble nécessaire	A partir du 2 ^{ème} trimestre 2018	Fait en partie	Volume échangé sur demande de l'usager
Faire des caractérisations des OM et des emballages recyclables	Dès janvier 2018	Fait en partie	18 caractérisations des emballages recyclables planifiées en 2018
Faire de la communication écrite sur les consignes de tri	3 fois par an	fait	Articles dans le journal du syndicat, les journaux communaux, guide pratique, interview radio
Proposer aux usagers des visites du centre de tri	2 fois par an	fait	1 visites réalisées en 2019
Proposer des animations sur le tri des déchets dans les écoles et au sein d'associations	A partir du 2 ^{ème} trimestre 2018	Très peu fait	Animation dans 1 école

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Centre de tri	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : soutien technique et matériel lors des visites du site</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations, distribution des supports</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion des informations concernant l'action</i>				
Etablissements scolaires, association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : planification d'animations en lien avec le tri des déchets</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Information des habitants	Journaux communaux et	presse, journal du syndicat, site

	communautaires, journal du syndicat, presse, radio, internet,	internet
Partenaires pour les animations	Réunions du groupe de travail, rendez-vous, entretien téléphonique, courrier	presse, site internet du Syndicat, journal du Syndicat, bulletins communaux, magazines communautaires, blog...

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Les visites de site très appréciées des usagers

La communication écrite et orale

Les animations

Nous ne referions pas :

- Action n°A.5 : Etendre les consignes de tri à tous les emballages plastiques

Flux concerné : déchets recyclables

Action en cours

Action projetée

Action réalisée

Début prévu en 2018

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Syndicat du val de Loir souhaite profiter du renouvellement de son contrat de collecte des déchets prévue en juin 2019 pour étendre les consignes de tri à tous les emballages plastiques.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : étendre les consignes de tri aux emballages plastiques.

Objectif d'impacts :

- diminuer le tonnage d'ordures ménagères à traiter
- diminuer le taux de refus des emballages recyclables
- augmenter la quantité d'emballages et papiers collectés

Objectif d'activités :

- Monter un dossier d'appel à projet
- Rédiger le cahier des charges du marché de collecte en tenant compte des nouvelles consignes de tri
- Préparer une campagne de communication liée à l'évolution des consignes de tri

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat a :

- Monter un dossier d'appel à projet auprès de CITEO, dossier validé en juillet 2019
- Développer des outils de communication pour informer sur l'évolution des consignes de tri

INDICATEURS D'ACTIVITÉS ET D'IMPACT

Indicateur de moyens

Indicateur :	Temps mobilisé			Unité :	Equivalent temps plein (ETP)	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	0.5	0.5	0.5	-	-	-
Résultat	-	0.5				

Indicateurs de flux de déchets évités

Indicateur :	% Tonnage déchets recyclables (verre compris)/ à la totalité des tonnages collectés (y compris les tonnages apportés en déchèterie)*					
	Unité : en % cumulé					
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023

Objectif	11	11.2	11.6	11.9	12.3	12.7
Résultats	-	16.97				

* On estime que l'extension des consignes de tri à tous les plastiques permet un apport supplémentaire de 2kg/hab/an de déchets recyclables.

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Monter un dossier d'appel à projet pour candidater	Janvier 2018 Janvier 2019	Fait	Réponse positive reçue en juillet 2019
Rédaction du marché de collecte tenant compte des nouvelles consignes de tri	juin 2018	Fait	
Mise en place de la communication sur les consignes de tri	Mai / juin 2019 A compter du 2 ^{ème} semestre 2019	Fait	Articles dans le journal du syndicat, les journaux communaux, guide pratique, calendrier de collecte
Début du nouveau marché de collecte	Juin 2019	Fait	

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Centre de tri	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : soutien technique et matériel</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations, distribution des supports</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion des informations concernant l'action</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Information des habitants	Journaux communaux et communautaires, journal du syndicat, presse, radio, internet,	presse, journal du syndicat, site internet

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

Les courriers non adressés aux usagers (problème avec la Poste, de nombreux habitants n'ont pas reçu de courriers).

Thématique B :

**AGIR SUR LES DECHETS DES
PRODUCTEURS IMPORTANTS**

- Action n°B.1 : Développer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements gros producteurs de biodéchets

Flux concernés : biodéchets

Action en cours

Action projetée

Action réalisée

Début prévu en 2018

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Syndicat souhaite relancer cette action en partenariat avec les cantines et restaurants scolaires pour sensibiliser les enfants et les adolescents au gaspillage alimentaire. Par cette action, les parents pourront être sensibilisés à travers leurs enfants.

Dans un second temps, le syndicat souhaite proposer aux gros producteurs de biodéchets (maisons de retraites, hôpitaux) de les accompagner dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : faire prendre conscience aux habitants de ce que représente en matière de coûts et de déchets le gaspillage alimentaire

Objectif d'impacts : sensibiliser les publics au gaspillage par le biais des actions menées dans les établissements publics ou privés.

Objectif d'activités :

- établir un partenariat avec les cantines des écoles, collèges et lycées, mais aussi avec les maisons de retraite, les associations pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- afficher des panneaux de communication dans chaque lieu de restauration et dans les commerces
- réaliser des animations à l'occasion d'évènements

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat n'a pas eu le temps de mettre en place les actions initialement prévues au planning.

Elles seront reconduites durant les prochaines années.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS ET D'IMPACT

Indicateur de moyens

Indicateur :	Temps mobilisé			Unité :	Equivalent temps plein (ETP)	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	0.15	0.10	0.05	0.05	0.05	0.05
Résultat	0					

**calcul du temps mobilisé :*

Cette action étant couplée à celle relative à la mise en place d'un composteur (action A.3), le temps passé est mutualisé pour les 2 actions.

Indicateur de moyens

Indicateur :	Moyens financiers			Unité : Equivalent temps plein (ETP)		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	-	-	-	-	-	-
Résultat	-	-				

Indicateur de participation

Indicateur :	Nb d'actions réalisées			Unité : Nb d'actions		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif		2	1	2	1	
Résultat	-					

Indicateur :	Nb de personnes sensibilisées lors des animations			Unité : Nb d'actions		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif		600	300	600	300	
Résultat	-					

Indicateurs de flux de déchets évités

Indicateur :	Evolution du tonnage d' OM par site*			Unité : en poids		
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif						
Résultats	-					

* Pour le calcul de l'évitement, l'objectif étant de diminuer la part organique des ordures ménagères collectées, il n'est pas estimable avant d'avoir établi des mesures quantitatives et qualitatives des déchets produits avant toute action dans l'établissement.

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Mettre en place des partenariats avec les établissements assujettis au gaspillage alimentaire (2)	Sept à déc 2018	non fait	Privilégier dans un premier temps les cantines des écoles, collèges et lycées.
Faire un diagnostic déchets initial	janvier 2019	non fait	
Mettre en place des astuces pour réduire le gaspillage alimentaire	janv 2019	non fait	Sensibiliser les élèves, les enseignants, le personnel
Faire un nouveau diagnostic	avril 2019	non fait	
Communiquer sur les 1 ^{er} résultats obtenus	mai 2019	non fait	Permet d'informer les habitants sur le gaspillage alimentaire
Accompagner l'établissement pendant les 6 premiers d'installation	1 ^{er} semestre 2019	non fait	
Renouveler le projet avec de nouveaux établissements publics ou privés	2020 puis 2022	non fait	

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :

ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : Soutien technique et matériel pour l'apport d'outils à utiliser</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations, distribution des supports</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion des informations, des animations prévues...</i>				
Écoles/Collèges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : campagne de communication dans les cantines</i>				
	<i>Description : aide pour la mise en place de la campagne de sensibilisation, diffusion de la communication</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Les établissements scolaires	Courrier, rdv, mail...	Journal du Syndicat, site internet
Les élèves, le personnel, les enseignants	Réunion, site de l'établissement, e-lyco	Site internet

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

- Action n°B.2 : Sensibiliser les professionnels à l'éco-exemplarité
Flux concernés : ordures ménagères / déchets recyclables

Action en cours

Action projetée

Action réalisée

Début prévu en 2019

DESCRIPITIF DE L'ACTION

L'action consistera, à compter de la 2^{ème} année du programme, à accompagner les professionnels volontaires vers une réduction de leurs déchets :

- Réalisation d'un pré-diagnostic permettant de mettre en avant les pistes d'action
- Accompagnement des entreprises dans la mise en place de pratique permettant de réduire leurs déchets
- Valoriser les initiatives eco-exemplaires des professionnels

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : mobiliser les professionnels sur la prévention des déchets et promouvoir leur eco-exemplarité

Objectif d'impacts :

- repenser la conception d'un produit de manière à diminuer la quantité de matière, allonger la durée de vie, faciliter la réparation, le recyclage
- réduire en amont la quantité de déchets des entreprises
- améliorer le tri des déchets des professionnels

Objectif d'activités :

- accompagner au moins une entreprise par an à compter de 2019

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat n'a pas eu le temps de mettre en place les actions initialement prévues au planning.

Elles seront reconduites durant les prochaines années.

INDICATEURS D'ACTIVITES ET D'IMPACT

- Indicateurs d'activités :

Indicateur de moyens

Indicateur :	Temps mobilisé			Unité :	Equivalent temps plein (ETP)	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif		0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Résultat	-	-				

- Indicateurs d'impact :

Indicateur de participation

Indicateur :	Nb d'entreprises mobilisées	Unité :	Nb d'entreprises			
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif		1	1	1	1	1
Résultat	-	-				

Indicateurs de flux de déchets évités

Indicateur :	Evolution du tonnage d'OM par site*	Unité :	en poids			
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif						
Résultats	-	-				

* Pour le calcul de l'évitement, l'objectif étant de diminuer la quantité d'ordures ménagères collectées, il n'est pas estimable avant d'avoir établi des mesures quantitatives et qualitatives des déchets produits avant toute action dans l'entreprise.

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Réalisation et lancement de l'appel à projet	2ème trimestre 2019	Non fait	
Sélection de l'entreprise	juin 2019	Non fait	
Accompagnement et suivi	juillet à oct 2019	Non fait	
Communication sur l'éco-exemplarité de l'entreprise	déc 2019	Non fait	
Nouvel appel à projet	2ème trimestre 2020	Non fait	

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : Soutien technique et matériel pour l'apport d'outils à utiliser</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : interview sur les actions menées au sein de l'entreprise...</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Les entreprises	Mail, courrier, RDV...	Journal du Syndicat, site internet, presse, radio

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

- Action n°B.3 : **Mobiliser les administrations et les collectivités**

Flux concernés : ordures ménagères / déchets recyclables

Action en cours

Action projetée

Action réalisée

Début prévu en 2018

DESCRIPITIF DE L'ACTION

L'action consistera à développer au sein des administrations et des collectivités des actions permettant de réduire leurs déchets, notamment les papiers :

- Réalisation d'un pré-diagnostic permettant de mettre en avant les pistes d'action
- Accompagnement des administrations dans la mise en place de pratiques permettant de réduire leurs déchets, tel que la mise en œuvre de la commande publique durable
- Valorisation des initiatives eco-exemplaires des administrations et par ce biais, valorisation de l'image des collectivités et des agents territoriaux

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : mobiliser les personnels des administrations et collectivités sur la prévention des déchets et promouvoir leur eco-exemplarité

Objectif d'impacts :

- réduire en amont la quantité de déchets des administrations, en particulier le papier
- améliorer le tri des déchets

Objectif d'activités :

- accompagner au moins 5 administrations par an à compter de 2019

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat a :

- réalisé des diagnostics déchets auprès de 14 communes

INDICATEURS D'ACTIVITES ET D'IMPACT

Indicateur de moyens

Indicateur :	Temps mobilisé			Unité :	Equivalent temps plein (ETP)	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif		0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
Résultat	-	0.5				

Indicateur de participation

Indicateur : Nb d'administrations mobilisées Unité : Nb d'administrations

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif		5	5	5	5	5
Résultat	-	14				

Indicateurs de flux de déchets évités

Indicateur : **Evolution du tonnage d'OM par site** Unité : en poids

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif						
Résultats	-	non connu				

* *Pour le calcul de l'évitement, l'objectif étant de diminuer la quantité d'ordures ménagères collectées, il n'est pas estimable avant d'avoir établi des mesures quantitatives et qualitatives des déchets produits avant toute action dans l'administration.*

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Présentation du projet aux élus lors d'une réunion de conseil	Dernier trimestre 2018	Fait	
Rencontre avec 5 administrations intéressées	1 ^{er} trimestre 2019	Fait	Tout au long de l'année
Accompagnement et suivi	2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre 2019	Fait	Actions proposées lors de l'entretien ou lors de l'envoi du compte-rendu du diagnostic
Communication sur l'éco-exemplarité de l'administration	déc 2019	Non fait	
Accompagnement de nouvelles administrations	1 ^{er} trimestre 2020 à 2023	Non fait	

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : Soutien technique et matériel pour l'apport d'outils à utiliser</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations, participation du personnel</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : interview sur les actions menées au sein de l'administration...</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
--	---------------------------	----------------------------

Les administrations	Mail, courrier, RDV...	Journal du Syndicat, site internet, presse, radio
---------------------	------------------------	---

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

Thématique C :

**SENSIBILISER LES USAGERS A LA
PREVENTION DES DECHETS**

- Action n°C.1 : Proposer des ateliers / animations en lien avec la réduction des déchets

Flux concerné : ordures ménagères / biodéchets / déchets recyclables

Action en cours

Action projetée

Action réalisée

Début prévu courant 2018

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action vise à promouvoir les gestes et les enjeux de la prévention des déchets à l'ensemble des publics du territoire :

- le grand public, à travers des ateliers pratiques, des animations dans les lieux de passages
- les scolaires, au travers d'animations dans les classes et de projets d'école

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : montrer à la population l'intérêt de réduire la production de déchets, donner des actions clés en main à chaque habitant pour qu'il puisse agir

Objectif d'impacts : sensibiliser 20% de la population à la prévention

Objectif d'activités :

- organiser des animations spécifiques à la prévention dans les lieux publics
- mettre en place un projet global pour les écoles sur 1 ou 2 ans
- organiser des ateliers pratiques (fabrication de produits, jardin au naturel, cuisiner avec les restes)
- organiser des opérations ponctuelles lors d'événements nationaux (SERD par ex)

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat a :

- diffuser des articles sur les gestes de prévention

Durant les années suivantes, le syndicat projette d'organiser des animations/ateliers afin de sensibiliser à la prévention des déchets.

INDICATEURS D'ACTIVITES ET D'IMPACT

- Indicateurs d'activités :

Indicateur de moyens

Indicateur :

Temps mobilisé

Unité : Equivalent temps plein (ETP)

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	0.1	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Résultat	0.01	0.01				

Indicateur de moyens

Indicateur : **Moyen financier** Unité : En €

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	500	500	400	400	400	400
Résultat	-	-				

Indicateur de réalisations

Indicateur : **Nombre d'animations, d'ateliers... réalisées** Unité : animation

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	5	10	15	15	15	15
Résultat	1	0				

- Indicateurs d'impacts :

Indicateurs de participation

Indicateur : **Nombre de personnes sensibilisées lors des animations, ateliers... réalisées** Unité : Nb de personnes

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	80	100	120	120	120	120
Résultat	0	0				

Indicateurs de participation

Indicateur : **Nombre d'élèves sensibilisés lors des animations réalisées** Unité : Nb de personnes

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	150	200	250	250	250	250
Résultat	30*					

* Intervention dans une seule classe

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Communiquer sur le nouveau programme et sur la prévention dans la presse et autres supports	A partir de janvier 2018	fait	Action continue sur les 5 prochaines années
Organiser les animations pour différents publics (associations, CCAS, écoles)...	A partir de sept 2018	Fait très ponctuellement	Établir un calendrier d'animation et proposer les animations aux écoles, associations...

Installer un stand lors des manifestations	A partir de sept 2018	Non fait	
--	-----------------------	----------	--

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : soutien financier et technique ainsi que matériel pour l'apport d'outils à utiliser</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations, distribution des supports, communication sur les évènements</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion des informations concernant le programme de prévention, les différentes actions, les animations et réunions organisées</i>				
Écoles, collèges, lycées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : participation aux animations</i>				
Organisateurs de manifestations, d'animations, de réunions...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : organisation des animations sur la prévention ou mise à disposition du Stand</i>				
Grandes surfaces et commerces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : mise à disposition d'un emplacement pour le stand ou pour une animation</i>				
Associations diverses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : animation d'ateliers pratiques</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Invitation des partenaires à organiser des animations / stand sur la prévention	Courriers, Mails, téléphone	Journal du Syndicat, Presse, Journaux Communautaires/communaux Réunions publiques
Inscriptions aux ateliers	Journal du Syndicat, Internet, affiches, articles de presse, interview radio, blog internet	Journal du Syndicat, Site Internet, Journal du Conseil Général, Presse /radio

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

- Action n°C.2 : Réduire la publicité imprimée

Flux concerné : déchets recyclables (papier)

Action en cours

Débutée en 2011

Action projetée

Action réalisée

DESCRIPITIF DE L'ACTION

Le syndicat souhaite développer cette action afin de doter ~~16%~~ 15% des boîtes aux lettres d'ici à 2023.

Durant la 1^{ère} année du programme, le syndicat a :

- continué à distribué des autocollants stop pub sur son territoire
- continué à informer les usagers sur ce sujet

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : réduire la quantité de publicités imprimées et jetées sur le territoire du Syndicat en mettant à disposition des autocollants Stop pub

Objectif d'impacts : équiper ~~16%~~ 15% des foyers avec un autocollant Stop pub

Objectif d'activités :

- Poursuivre la mise à disposition des autocollants stop pub
- Réaliser un sondage auprès des usagers pour savoir si les distributeurs respectent ou non les autocollants Stop pub

INDICATEURS D'ACTIVITES ET D'IMPACT

- Indicateurs d'activités :

Indicateur de moyens

Indicateur :	Temps mobilisé			Unité :	Equivalent temps plein (ETP)	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Résultat	0.01	0.05				

- Indicateurs d'impact :

Indicateur de participation

Indicateur :	Nb total d'autocollants distribués			Unité :	Nb d'autocollants	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	100	100	100	100	100	100
Résultat	110	107				

Indicateur de changement de comportement

Indicateur :	Taux de BAL équipées d'un Stop pub			Unité :	% cumulé	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	13.5 14	14 14.5	14.5 15	15 15.5	15.5 16	16 16.5
Résultat	14.33	14.62				

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Mise à disposition des autocollants pour les habitants du Syndicat	en permanence	Fait	
Communication sur l'existence et le mode de procuration des autocollants	en permanence	Fait	
Réaliser un sondage	Tous les 2 ans à compter de 2019	Fait	Très peu de retours donc inexploitable

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations, distribution des supports, transmission des demandes d'autocollants</i>
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Description : diffusion de la communication autour du stop pub</i>
Associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Description : Diffusion de l'information</i>

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Mise à disposition de l'autocollant	articles de presse, articles dans les bulletins municipaux et dans le journal du syndicat	Journal du Syndicat, Site Internet
Foyers possédant un stop pub	courrier	Presse/radio, journal du Syndicat, site internet

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Continuer à proposer des autocollants stop pub aux usagers

Nous ne referions pas :

- Action n°C.3 : **Sensibiliser au broyage et au paillage des déchets verts**

Flux concerné : biodéchets / déchets verts

Action en cours

Débutée en 2011

Action projetée

Action réalisée

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le syndicat souhaite poursuivre cette action en augmentant les périodes de broyage afin de permettre de mettre à disposition une quantité plus importante de broyat.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : diminuer la quantité de déchets verts à traiter et développer la gestion de proximité des biodéchets. Notamment, sensibiliser aux techniques de jardinage au naturel.

Objectif d'impacts : détourner une part plus importante du tonnage de déchets verts des déchèteries

Objectif d'activités :

- assurer le broyage des déchets verts au niveau des déchèteries pour mettre à disposition du broyat
- communiquer sur l'utilisation du broyat en paillage ou en compostage
- sensibiliser au broyage domestique des déchets verts

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat a :

- poursuivi le broyage des déchets verts en déchèteries et mis le broyat à disposition des usagers
- communiquer sur l'utilisation du broyat en paillage ou en compostage

Durant les années suivantes, le syndicat projette de :

- sensibiliser au broyage domestique des déchets verts
- d'augmenter les périodes de broyage en déchèteries

INDICATEURS D'ACTIVITES ET D'IMPACT

- Indicateurs d'activités :

Indicateur de moyens

Indicateur :	Temps mobilisé			Unité :	Equivalent temps plein (ETP)	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Résultat	0.1	0.05				

Indicateur de moyens

Indicateur :	Moyens financiers			Unité :	En €	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	5000	5100	5200	5300	5400	5500
Résultat	4355	2512.75				

Indicateur de réalisation

Indicateur :	Nb d'intervention de broyage			Unité :	demi-journée	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	40	40	40	40	40	40
Résultat	32	25				

- Indicateurs d'impact :

Indicateur de participation

Indicateur :	Nb d'usagers venus récupérer du broyat			Unité :	Nb d'usagers	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	200	200	200	200	200	200
Résultat	non comptabilisé	non comptabilisé				

Indicateur de flux de déchets évités

Indicateur :	Quantité de déchets verts détournés par broyage*			Unité :	tonne	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	150	150	150	150	150	150
Résultat	89.1	101				

* Rendement du broyeur : 9m³/heure.

La densité des déchets verts en mélange étant comprise entre 120 et 170kg/m³, le calcul se fera ainsi :

Nombre d'interventions x nb d'heures de broyage par intervention x 9m³/h x 150kg/m³ = X kg

Facteurs extérieurs (conditions météo, panne du broyeur)	Impacts sur les gisements
Trop peu de branchage mis de côté	2 interventions annulée à Oizé en janvier
Broyeur en panne	5 interventions annulées au Lude et à Oizé en oct/nov 2 interventions annulées à Verneil et Château-du-Loir en nov/déc

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle	Indicateurs de réalisation	Remarque(s)
--------	----------------------------	----------------------------	-------------

	(mois/année)	de l'action (fait/pas fait)	
Renouveler chaque année les contrats avec les chantiers d'insertion	Au mois décembre pour l'année suivante	fait	
Communication sur l'existence du service et sur l'utilisation du paillage	à partir de janvier 2018	fait	
Préparer un guide sur le jardinage (compostage, broyage et paillage)	Mai 2018	Non fait	voir action n°A.1
Sensibiliser au broyage domestique des déchets verts	Mai 2018	Non fait	

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : Soutien technique et éventuellement matériel</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations, distribution des supports, diffusion du calendrier de broyage</i>				
Conseil Général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion de l'information à l'échelle départementale</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion du calendrier de broyage</i>				
Chantiers d'insertion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : service de broyage</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Chantiers d'insertion	RDV, courrier, mail	Presse, Internet, bulletins municipaux...
Les particuliers	Affiche en mairies, en déchèterie, dans les lieux de passage...Articles dans la presse, le journal du Syndicat, sur Internet...	Presse, Internet, bulletins municipaux...

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Continuer à proposer du broyat de déchets verts en déchèterie suite à l'intervention des chantiers d'insertion

Nous ne referions pas :

- Action n°C.4 : Développer le réemploi, le don et la réparation

Flux concernés : déchets apportés en déchèteries (non valorisables) /
ordures ménagères / déchets recyclables

Action en cours

Débutée en 2011

Action projetée

Action réalisée

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le syndicat souhaite poursuivre dans cette direction en sensibilisant les usagers aux pratiques du réemploi et du don. D'un point de vue technique, il souhaite étendre aux 3 autres déchèteries de son territoire la mise en place d'une benne eco-mobilier.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal : sensibiliser les habitants au don, à la réparation et au réemploi.

Objectif d'impacts :

- diminuer le tonnage des déchets apportés en déchèteries ou tout au moins diminuer le coût de traitement de ces déchets
- diminuer le tonnage des ordures ménagères

Objectif d'activités :

- renouveler la communication sur le tri et la collecte des textiles (flyers, animation, visuels sur les conteneurs)
- faire un état du parc de conteneurs textiles (localisation, taux de remplissage)
- continuer à communiquer sur la collecte des bibelots (à Oizé), le tri/la collecte/le recyclage des DEEE en déchèteries
- mettre en place une benne eco-mobilier dans les 3 autres déchèteries du syndicat
- communiquer sur la collecte du mobilier
- mettre en place des ateliers réparation

BILAN DE LA 2EME ANNEE DU PROGRAMME

Durant la 2^{ème} année du programme, le syndicat a :

- fait un état du parc des conteneurs textiles
- communiqué sur le réemploi

Durant les années suivantes, le syndicat projette de :

- continuer la communication sur la benne réemploi, sur le tri des DEEE et du mobilier
- mettre en place des ateliers réparation

INDICATEURS D'ACTIVITES ET D'IMPACT

- Indicateurs d'activités :

Indicateur de moyens

Indicateur : Moyens financiers Unité : euros

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	600	100	100	100	100	100
Résultat	panneaux déchèteries : 303€ TTC banderoles : 161€ TTC TOTAL : 464€ TTC	0				

Indicateur de moyens

Indicateur : Temps mobilisé Unité : Equivalent temps plein (ETP)

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Résultat	0.02	0.01				

Indicateur de réalisation

Indicateur : Nb d'ateliers réalisés Unité : Nb d'animations

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	1	2	2	2	2	2
Résultat	0	0				

- Indicateurs d'impact :

Indicateur de participation

Indicateur : Nb d'usagers rencontrés au cours des animations Unité : Nb d'usagers

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	10	30	40	50	50	60
Résultat	0	0				

Indicateur de flux de déchets évités

Indicateur : Quantité de textiles récupérés Unité : Tonne/an

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	129	130	130	130	130	130
Résultat	115.26	118				

Indicateur : Quantité de DEEE récupérés Unité : Tonne/an

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	350	360	360	360	360	360
Résultat	356	361				

Indicateur :	Quantité de mobiliers récupérés			Unité :	Tonne/an	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	350	400	450	450	450	450
Résultat	322.7	766				

Indicateur de flux de déchets évités						
Indicateur :	Quantité d'objets (benne réemploi) récupérés			Unité :	tonne	
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif	20	20.5	21	21	21	21
Résultat	17					

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étapes	Réalisation prévisionnelle (mois/année)	Indicateurs de réalisation de l'action (fait/pas fait)	Remarque(s)
Renouveler la communication sur le tri et la collecte des textiles		Fait	Consignes de tri, recyclage, résultats
faire un état du parc de conteneurs textiles		Fait	localisation, taux de remplissage
Communiquer sur la benne réemploi, DEEE		Fait en partie	Consignes de tri, recyclage, résultats
Mettre en place une benne eco-mobilier dans les 3 autres déchèteries du syndicat	Février 2018	Fait	Bennes installées en sept 2018
Communiquer sur la collecte du mobilier	Déjà débuté	Fait	Journal du syndicat, bulletin communaux, presse
Mettre en place des ateliers réparations	SERD 2018	Non fait	

PARTENAIRES MOBILISES

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : Soutien technique et éventuellement matériel</i>				
Communes / CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : création d'articles dans les journaux communaux/communautaire, relais des informations, distribution des supports</i>				
Conseil Général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion de l'information à l'échelle départementale</i>				
Presse / radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : diffusion des ateliers et animations / info mise en place d'une benne eco-mobilier en déchèterie</i>				
associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Description : animation des ateliers réparation, utilisation du local</i>				

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Les particuliers	Affiche en mairies, en déchèterie, dans les lieux de passage...Articles dans la presse, le journal du Syndicat, sur Internet...	Presse, Internet, bulletins municipaux...
Associations	RDV, réunion, mail	

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

Nous referions :

De la communication sur la collecte, le tri et le devenir des DEEE, des textiles, du mobilier, et des objets déposés dans la benne réemploi

Nous ne referions pas :